

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE L'YONNE**

37, rue Saint-Germain
89000 AUXERRE
Tél. : 03.86.94.89.00 / Fax : 03.86.94.89.03
Mél. : archives@cq89.fr

BORDEREAU D'ÉLIMINATION

(à établir en **trois exemplaires** dont l'un sera retourné au service d'origine)

Code du Patrimoine, art. L 212-2 (extraits) :

« A l'expiration de leur période d'utilisation courante, les archives publiques (...) font l'objet d'une sélection pour séparer les documents à conserver des documents dépourvus d'utilité administrative ou d'intérêt historique ou scientifique, destinés à l'élimination.

La liste des documents ou catégories de documents destinés à l'élimination ainsi que les conditions de leur élimination sont fixées par accord entre l'autorité qui les a produits ou reçus et l'administration des archives. »

Décret n°79-1037 du 3 décembre 1979, art. 16 (extraits) :

« Lorsque les services, établissements et organismes désirent éliminer les documents qu'ils jugent inutiles, ils en soumettent la liste au visa [du directeur des archives départementales]. Toute élimination est interdite sans ce visa ».

Service d'origine des documents (indiquer les subdivisions hiérarchiques ; ne pas utiliser de sigles) :

Mairie de **XXX**

Personne à contacter :

Tél. :

/ Fax :

Adresse :

Mél. :

Nature des documents (se conformer aux instructions interministérielles en vigueur ou au tableau de gestion établi pour le service)	Dates extrêmes	Métrage linéaire	Observations et références des textes réglementaires
Administration préfectorale. – Actes de d'administration départementale : circulaires.	1870-1885	0,01	
Administration générale de la commune. – Conseil municipal, délibérations : collection chronologique d'extraits sur feuilles volantes.	1890-1908	0,10	<i>Proposition après collation des originaux.</i>
Arrêtés municipaux : collection chronologique sur feuillets volants.	1876-1912	0,02	<i>Proposition après collation des originaux.</i>
Etat civil. – Actes de naissances, mariages et décès, délivrance : correspondance ; transcription : avis de mentions.	1874-1900	0,02	
Elections. – Listes électorales, révision : tableaux additifs et rectificatifs. Élaboration : procès-verbaux de désignation des délégués. Scrutins, déroulement : feuilles de dépouillement des votes.	1850-1891, 1950-1960	0,08	<i>Les listes électorales définitives des années correspondantes ont été conservées. Les procès-verbaux de dépouillement des votes ont été conservés.</i>
Métrage des documents consignés sur ce feuillet :		0,23	

ACCORD DU SERVICE D'ORIGINE

Date :

Signature et cachet du Maire ou de son représentant :

ACCORD DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Date :

Signature et cachet du directeur :

Pierre-Frédéric BRAU

Nature des documents (se conformer aux instructions interministérielles en vigueur ou au tableau de gestion établi pour le service)	Dates extrêmes	Métrage linéaire	Observations et références des textes réglementaires
Police du maire. – Inhumations et transports de corps, autorisation : avis, arrêtés, permis.	1900-1912	0,02	
Police générale. - Exploits d'huissiers.	1856-1883	0,01	
Hygiène. – Maladies contagieuses, surveillance : circulaires préfectorales.	1910-1911	0,01	
Assistance et prévoyance. – Accidents de travail : déclarations, procès-verbaux de dépôt des certificats médicaux.	1898-1947	0,20	
Finances. – Budget, préparation : état des sommes allouées par l'État.	1847-1860, 1875-1879, 1930-1936	0,02	
Pièces justificatives de dépenses : devis.	1959	0,01	<i>Les budgets des années correspondantes ont été conservés.</i>
Ordonnancement des dépenses	1907-1912	0,01	
Affaires militaires. – Recrutement : avis de recensement.	1909-1936	0,03	
Elections. – Listes électorales, établissement : tableaux additifs et rectificatifs.	1950-1960	0,07	<i>Les listes électorales définitives des années correspondantes ont été conservées.</i>
Métrage des documents consignés sur ce feuillet :		1,38	
Métrage total des documents dont l'élimination est proposée :		1,61	

ACCORD DU SERVICE D'ORIGINE

Date :

Signature et cachet du Maire ou de son représentant :

ACCORD DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Date :

Signature et cachet du directeur :

Pierre-Frédéric BRAU